

Postulat

De la protection d'une place de jeu

La place de jeu située dans le parc du Bourg de Rive a été entièrement rénovée.

Son infrastructure et la qualité ainsi que la variété de ses jeux correspondent tellement aux désirs et attentes des enfants et des habitants qu'elle a été adoptée par ces derniers et choisie de préférence aux autres places de jeux de la ville.

A certaines heures de la semaine, l'affluence est telle qu'il n'y a pratiquement plus de place !

Cependant, située le long de la route Suisse, elle est malheureusement très exposée aux pollutions dues à la circulation des véhicules à moteurs. Souvent, le trafic est plus dense aux heures où la place de jeux reçoit une grosse affluence.

Vous trouverez en annexe quelques relevés du nombre d'enfants et du nombre de véhicules selon les horaires.

De plus, un passage piéton situé en bordure de la place, provoque l'arrêt des voitures en longues files d'attentes qui s'étalent tout le long de l'espace de jeu. Les épisodes de redémarrage et d'accélération sont particulièrement éprouvants, tant à cause du bruit que de l'air vicié.

Les bancs situés le long de la route, à deux mètres environ des véhicules et même s'ils sont stratégiquement bien placés, deviennent inutilisables, c'est irrespirable et on ne s'entend plus.

En effet, à la pollution de l'air s'ajoute la pollution sonore. Cette dernière n'est pas négligeable puisqu'elle est connue comme source de stress.

Pourtant, alors que les enfants sont plus sensibles et plus exposés que les adultes, aucune mesure de protection n'a été envisagée du côté de la route.

Le bac à sable, tout proche de la route est en première ligne des nuisances.

Les plus petits manipulent un sable qui s'emplit de particules polluées en inspirant les gaz des pots d'échappements à plein poumons tout en s'assourdisant les oreilles.

Quant aux plus grands, ce cadre ne leur permet pas une activité sportive très saine.

Par ce postulat, il est demandé à la municipalité d'installer, le long de la place de jeu, côté route, des écrans protecteurs qui limiteraient les pollutions directes dues à la circulation automobile.

Ils peuvent prendre la forme d'écrans intégrant une bande transparente en plexiglas afin de diminuer l'impacte visuel de rupture paysagère en imaginant que la partie pleine et opaque se végétalise tout comme se constituer de plaques de PMMA (polyméthylméthacrylate) et ainsi, par leur entière transparence, préserver la vue magnifique de ce lieu. L'intérêt de ces panneaux, composés de polycarbonates ou de verre, est qu'ils sont droits, inclinés ou même intégrés à d'autres types d'écrans.

Ils ont l'avantage d'être très discrets et efficaces.

Nathalie Mermilliod

Nyon, le 12 décembre 2011

Annexe

9.10.2011 dimanche 15h00 20 enfants 40 voitures/min.	17h00 35 enfants 36 adultes	10.10.2011 lundi 16h45 22 enfants 24 voitures/min. 12 adultes	11.10.2011 mardi 16h45 41 enfants 35 voitures/min. 50 adultes
15.10.2011 samedi 12h00 15 enfants 10 voitures/min.	16h45 50 enfants 20 voitures/min.	20.10.2011 jeudi 14h30 20 enfants 15 voitures/min.	21.10.2011 vendredi 14h40 9 enfants 23 voitures/min.
23.10.2011 dimanche 15h00 33 enfants 10 voitures/min.	16h00 54 enfants 15 voitures/min.	29.10.2011 samedi 17h00 43 enfants 19 voitures/min.	

Nota bene : La fréquentation de la place de jeux n'a aucunement faiblit avec l'hiver ou l'habitude.

Quelques polluants

Les particules fines

Les particules fines, très fines et ultra fines restent en suspension dans l'air et sont inhalées. Par exemple, les **PM_{2,5}** (dont le diamètre est inférieur à 2,5 micromètres) pénètrent profondément dans le système respiratoire, à savoir jusqu'au niveau des alvéoles pulmonaires.

Les particules moins fines, (**PM₁₀**) retombent très rapidement. Ce sont des particules solides qui servent de vecteurs à différentes substances toxiques voire cancérigènes ou mutagènes, métaux lourds, HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques) etc.

Les nanoparticules, (**PM_{0,1}** dont le diamètre est inférieur à 0,1 micromètre) difficilement mesurables répondent à d'autres facteurs qui font qu'elles subsistent très peu de temps, de l'ordre de quelques minutes à quelques heures mais sont hautement dangereuses.

L'ozone

L'ozone se forme à partir de certains gaz comme les oxydes d'azote, produits par les moteurs de voiture et de camions, mais aussi à partir de composés organiques volatils, les COV (composés organiques volatils) émis dans l'atmosphère par les carburants, les solvants, les peintures, etc.

Sous l'effet du soleil, ces polluants réagissent et forment l'ozone, dont la concentration atteint des pics maximum en fin de journée.

L'ozone est un gaz irritant et agressif, fortement oxydant. Il pénètre profondément dans les poumons. Il provoque des essoufflements et des allergies respiratoires. Ces troubles sont transitoires, à savoir qu'ils disparaissent dès la fin de l'exposition.